

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article758>



Carte des Langues vivantes : le SNES 89 s'adresse aux élus du département

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2004-2005 -



Publication date: dimanche 20 février 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Ci-dessous, le courrier adressé par la section départementale du SNES aux conseillers généraux, aux députés et aux sénateurs du département.

Monsieur le Député de l'Yonne

Le Rectorat et l'Inspection Académique prévoient de mettre en place une carte des langues vivantes dans les collèges et lycées de l'Yonne pour « rationaliser » l'enseignement des langues vivantes.

Pour l'instant nous connaissons le projet pour les collèges.

S'il était mis en œuvre tel quel à la rentrée prochaine, cela se traduirait par d'importantes modifications des langues offertes aux élèves en primaire et dans les collèges notamment parce que, contrairement à ce qui a été pratiqué jusqu'à maintenant, le ministère impose, à partir de la rentrée 2005, qu'il y ait continuité de l'enseignement entre le premier et le second niveaux.

Cela signifie que la langue vivante étudiée par le jeune enfant dès le CE1 devra être celle qu'il conservera en LV1 à son entrée en 6ème et tout au long de son parcours scolaire dans le secondaire. **Il ne s'agit donc plus d'une initiation AUX langues étrangères mais de l'apprentissage d'UNE langue étrangère.**

Le projet de carte des langues vivantes dépend donc des langues enseignées en primaire et **l'Inspection Académique prévoit de sacrifier l'enseignement de l'allemand.**

- L'allemand ne serait plus dispensé dans les écoles primaires du secteur de recrutement de 18 collèges (sur 33 !)
- La LV1 allemand n'existerait plus dans 22 collèges.
- Des classes bilangues seraient créées : anglais-allemand pour les élèves ayant fait anglais en primaire et allemand-anglais pour les élèves ayant fait allemand en primaire (pour la rentrée prochaine, il serait créé en 6ème des classes bilangue allemand-anglais dans 9 collèges et des classes bilangue anglais-allemand dans 2 collèges). Ces classes ont la particularité d'offrir aux élèves l'étude des 2 langues.

Concrètement, **cela signifie qu'un enfant qui souhaite faire de l'allemand dès la 6ème, doit aussi faire de l'anglais** ; ce sera, pour un certain nombre de jeunes élèves, une charge de travail supplémentaire, dissuasive donc d'apprendre l'allemand dès son entrée au collège.

– Aucun collège d'Auxerre ni de Sens ne proposerait l'allemand LV1 seule !

Il s'ensuivrait évidemment des conséquences sur la LV2 anglais et sur l'enseignement des langues en lycée.

Selon les documents de l'Inspection académique de janvier 2004 et janvier 2005, le nombre d'élèves pratiquant l'allemand en 6ème (en lv1 seule ou en classe bilangue) passerait de 470 à 366 soit une baisse de 22%.

Carte des Langues vivantes : le SNES 89 s'adresse aux élus du département

Dans notre département, la LV1 allemand n'attirait plus qu'environ 12% des élèves de 6ème à la rentrée 2004 ; **cette proportion passerait à 10% à la rentrée prochaine.**

Pourtant le projet de loi d'orientation pour l'école qui vient en discussion à la chambre des députés dans quelques jours affiche l'ambition d'augmenter de 20% le nombre de germanistes !

Monsieur le Député, alors que tout le monde (les enseignants en premier) fait des efforts pour assurer la promotion de l'allemand, la carte des langues proposée par l'Inspecteur d'Académie et le Recteur conduit à une dégradation sans précédent de cet enseignement.

Nous vous demandons d'intervenir auprès des intéressés, auprès du ministre et lors du débat à l'Assemblée Nationale pour qu'une autre orientation soit retenue pour notre département.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Député, nos sincères salutations.

Pour la section départementale du SNES-FSU,

Pascal Meunier



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
